

**RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE**  
**HONNEUR – FRATERNITÉ – JUSTICE**



**MINISTÈRE DU PÉTROLE ET DE L'ÉNERGIE**

**SOCIÉTÉ MAURITANIENNE DES HYDROCARBURES (SMH)**



**Avis d'Appel Public International à Manifestations d'Intérêt**  
**AMI N°01/CPMP/SMH/2025**

**RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR LA RÉALISATION D'UNE ÉTUDE PORTANT ÉLABORATION  
DE LA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DE LA SOCIÉTÉ MAURITANIENNE  
D'HYDROCARBURES POUR LA PÉRIODE 2025-2035**

1. Le présent appel public international à manifestation d'intérêt fait suite au Plan de Passation des Marchés de la SMH approuvé par la CPMP et la CNCMP en 2025.
2. La Société Mauritanienne des Hydrocarbures envisage de financer sur fond propre le recrutement d'un cabinet pour la réalisation d'une étude portant élaboration de la stratégie de développement de la Société Mauritanienne d'Hydrocarbures pour la période 2025-2035.
3. Les objectifs recherchés à travers cette mission portent notamment sur les actions suivantes :
  - Faire une évaluation du positionnement de la SMH sur les chaînes de valeurs hydrocarbures, en particulier sur les activités amont d'exploration, production, commercialisation mais aussi aval pour le stockage,
  - Aider à renforcer la présence de la SMH dans la réalisation des activités susmentionnées,
  - Contribuer au renforcement des capacités de la SMH sur le contrôle des coûts déclarés par ses contractants à tous les niveaux,
  - Proposer des pistes de renforcement de l'assise financière de la SMH,
  - Proposer une stratégie associée à une feuille de route cohérente, réaliste et exhaustive qui permettent à la SMH d'atteindre ses objectifs.
4. La mission se déroulera dans les locaux de la SMH à Nouakchott, La durée de la mission est estimée à douze (12) mois.
5. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation intellectuelle décrite ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter la mission. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.
6. Les manifestations d'intérêts doivent comprendre ce qui suit :
  - a) Une lettre de manifestation d'intérêt adressée au Président de la Commission de Passation des Marchés Public de la Société Mauritanienne des Hydrocarbures ;

- b) Un tableau présentant les références générales et spécifiques (pertinentes pour la Mission) du Cabinet ;

Pour chaque référence - mission, ledit tableau doit préciser :

- a) Le bénéficiaire de la mission ;  
 b) La période de réalisation de la mission ;  
 c) Une présentation sommaire de la mission.

La SMH se réserve le droit de demander au Cabinet retenu de justifier certains aspects de ses qualifications.

7. Les critères de sélection sont définis comme suit :
- Un minimum de quinze (15) ans d'expérience générale dans des domaines pertinents pour la mission étayée par des références,
  - Un minimum de trois missions spécifiques similaires dans le domaine de la réalisation d'étude portant sur l'élaboration de la stratégie de développement de NOC

<b>Expérience</b>	<b>Critère</b>	<b>Note</b>
<b>Générale</b>	<b>Expérience générale</b> dans l'élaboration et l'appui à la mise en œuvre de plans stratégiques liés aux industries pétrolières et gazières, l'analyse de chaînes de valeur en hydrocarbures, l'analyse économique pour des sociétés du secteur Oil & Gas	...../20 pts
<b>Spécifique</b>	<b>Expérience spécifique</b> dans le domaine de la réalisation d'étude portant élaboration de la stratégie de développement de NOC (National Oil Compagny)	...../80 pts
<b>Total</b>		...../100 pts

8. La méthode de sélection sera basée sur les Qualifications du Consultant (QC) telles que décrites dans la loi n° 2021-024 du 29 décembre 2021 abrogeant et remplaçant la loi n° 2010-044 du 22 juillet 2010 portant Code des Marchés Publics et les textes d'applications.
9. Le Contrat sera rémunéré au forfait.
10. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des Termes de référence du lundi au jeudi, de 9h00 à 16h00, et le vendredi de 9h00 à 12h00, à l'adresse suivante :  
 Société Mauritanienne des Hydrocarbures,  
 ILOT K Rue 42-133 N° : 349  
 Nouakchott Mauritanie  
 Tél : + 222 45 25 59 93 - Fax : +222 45 25 59 92

E-mail: [baha@smh.mr](mailto:baha@smh.mr) ; [ma.mohamedou@smh.mr](mailto:ma.mohamedou@smh.mr) ; [secretariat.cpmp@smh.mr](mailto:secretariat.cpmp@smh.mr)

11. Les manifestations d'intérêt doivent être placées dans une enveloppe fermée, qui ne devra comporter que la mention « A Monsieur le Président de la Commission de Passation des Marchés Publics de la SMH, » et devront être déposées à l'adresse du Secrétariat de la CPMP de la SMH, ILOT K Rue 42-133 N° : 349 Nouakchott Mauritanie, au plus tard le 23/04/2025 à 12h00.
12. L'ouverture des Manifestations d'Intérêts aura lieu, le 23/04/2025 à 12h10, à l'adresse suivante :  
Secrétariat de la CPMP de la SMH, ILOT K Rue 42-133 N° : 349 Nouakchott Mauritanie.

Fait à Nouakchott le 05/03/2025

**Directeur Général**

**Ismail ABDEL VETAH**